

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 3 avril 2025

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 25
Votants : 30

D25.038

L'an deux mille vingt-quatre,
le trois avril,
à 20 heures ,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 18 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, MALZAC Claude, FABRE Jean, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence, RODIER Colette, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude et SEGUIN Denis.

Absents : RODRIGUES David (pouvoir à VALENTIN Denis), ANDRE-DECARSIN Sophie, LAFON Madeleine (pouvoir à FABRE Jean), BLANC Sébastien (pouvoir à MALZAC Claude), VALENTIN Christine, POUDEVIGNE Roger, POQUET Pascal, JACQUES Jérôme (pouvoir à ROCHOUX Philippe), DE SOUSA Guy (pouvoir à POURQUIER Jean-Paul).

M. Noël LAFOURCADE été nommé secrétaire de séance.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D25.038: VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2025 DE LA CC ALCT

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612.1 et suivants et L 2311.1 à L 2343.2.

CONSIDÉRANT la nécessité de voter le Budget Primitif de l'exercice 2025,

Après en avoir délibéré,

ADOpte le budget primitif Principal de l'exercice 2025 arrêté comme suit :

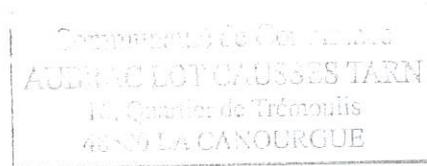
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	4 815 189,33 €	4 815 189,33 €
INVESTISSEMENT	4 932 414,51 €	4 932 414,51 €
	9 747 603,84 €	9 747 603,84 €

PRÉCISE que ce budget a été établi en conformité avec l'instruction budgétaire et comptable M 57 Développée.

Monsieur le Président ou le Vice-Président sont chargés de l'exécution de la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 7 avril 2025,
Le Président,



Jean- Claude SALEIL

AUBRAC LOT CAUSSES TARN
V - ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

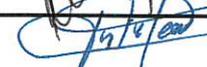
Abstention :

Date de convocation : 18/03/2025

Présenté par Le Président,
A La Canourgue, le 03/04/2025

Délibéré par le Conseil Communautaire, réunie en session ordinaire.
A La Canourgue, le 03/04/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

ANDRE-DECARSIN Sophie	
BADAROUX Suzanne	
BLANC Sébastien	
BONICEL Bernard	
BONICEL Pascale	
CABIROU Christian	
CASTAN Emmanuel	
CAYREL Jean-Claude	
CONFORT René	
DE SOUSA Guy	
FABRE Jean	
FERNANDEZ Florence	
GROUSSET Joël	
JACQUES Jérôme	
JURQUET Didier	
KLING Jacqueline	
LAFON Madeleine	
LAFOURCADE Noël	

AUBRAC LOT CAUSSES TARN
V - ARRETE ET SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 048-200069268-20250403-D25_038BIS-DE



MALZAC Claude	
POQUET Pascal	
POUDEVIGNE Roger	
POURQUIER Jean-Paul	
ROCHEREAU-POUGET Bernadette	
ROCHOUX Philippe	
RODIER Colette	
RODIER Yves	
RODRIGUES David	
SAGNET-POUGET Valérie	
SALEIL Jean-Claude	
SALENDRES Jean-Sébastien	
SEGUIN Denis	
VALENTIN Christine	
VALENTIN Denis	
VAYSSIER Jean-Louis	

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
et de la publication le

A La Canourgue, le